

À L'AFFICHE





Les grandes orientations de la gestion de l'eau et des inondations en consultation





Les Ech'eaux du bassin

EDITO

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) ou un Contrat de rivières pour le bassin versant de l'Agly? La question est récemment venue sur le devant de la scène à la demande d'une association d'usagers locale.

La question est légitime car ces deux outils ont leur intérêt, mais également leurs inconvénients. Le SAGE permet d'encadrer certaines pratiques avec des prescriptions opposables. Le contrat de rivières permet de son côté de définir un programme d'actions ouvert à tous les acteurs du bassin versant et la mobilisation de financements plus importants, en particulier de l'Agence de l'eau. Suite à la mise en œuvre d'un premier accord-cadre, le SMBVA doit aujourd'hui choisir, en accord avec ses partenaires et l'Etat, quel outil il mettra à profit pour favoriser l'atteinte de bon état de nos cours d'eau.

Entre la réalisation d'économies d'eau sur les canaux, la restauration et l'entretien des cours d'eau ou encore l'incitation à l'évolution des pratiques moins émettrices de pesticides, les besoins d'investissements sont importants. Un dispositif facilitant la réalisation de ces opérations est pour le moment privilégié par le SMBVA et ses partenaires institutionnels et financiers.

Le temps pourra venir ensuite à la mobilisation d'un outil prescriptif tel que le SAGE

Avec mon dévouement.

Théophile MARTINEZ

Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly

Les grandes orientations de la gestion de l'eau et des inondations en consultation

Depuis les années 60', la gestion de l'eau fait l'objet de politiques décentralisées à l'échelle des six grands bassins métropolitains. Tous les six ans les politiques de l'eau et des risques d'inondations à l'échelle du bassin du Rhône et des fleuves méditerranéens font l'objet de documents d'orientations spécifiques, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

Un nouveau cycle démarrant en 2022, les projets de SDAGE et de PGRI sont soumis à une consultation du public jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

C'est l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement pour les années à venir. Les liens d'accès aux documents sont disponibles sur le site internet du SMBVA ainsi que sur notre page Facebook.

Un nouveau PAPI Agly pour bientôt



Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations est un outil qui permet de capter des financements du Fond Barnier afin de financer des travaux à hauteur de plusieurs million d'euros et des actions de prévention des inondations. Le SMBVA s'est lancé dans cette démarche en 2015 avec la réalisation d'un diagnostic de la gestion du risque inondation sur le bassin versant de l'Agly. Ce diagnostic livré en 2016 a permis de construire un premier programme d'études, le PAPI d'Intention, dont l'objectif est de collecter toutes les

connaissances préalables nécessaires pour la réalisation des travaux ainsi que la mise en œuvre d'actions de prévention des inondations. Le PAPI d'Intention a été signé en juillet 2017. A ce jour les dernières études concernant les projets de travaux sont bien avancées et le SMBVA a choisi de démarrer dès fin 2020 la construction du futur programme de travaux, le PAPI complet, qui s'appuiera sur les différentes études réalisées entre 2017 et 2021 (étude hydrologique, étude sur la réduction de la vulnérabilité, analyse environnementale, études avant-projet, etc.). L'objectif actuel est que le dossier soit finalisé début 2022.

Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du diagnostic et de la stratégie, deux volets primordiaux desquels découlera le programme d'actions. Le volet diagnostic permettra d'identifier les forces et les faiblesses du bassin versant de l'Agly en termes de gestion du risque d'inondation. A partir de ce constat, la stratégie doit identifier clairement les manques et les priorités d'actions à moyen et long terme. Une fois validés, ces deux volets seront mis à disposition du grand public sur le site internet du SMBVA afin de recueillir leurs contributions et de les prendre en compte dans la version finale du PAPI complet.

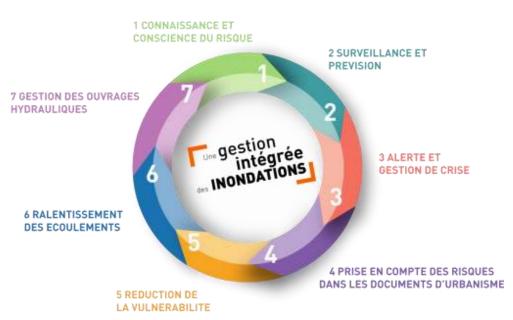
Plusieurs millions d'euros à la clé !!

Le PAPI est obligatoire pour obtenir des financements de l'Etat pour les projets de protection contre les inondations. Son élaboration est donc de première importance pour le bassin versant.

Le programme d'actions sera la traduction opérationnelle de la stratégie. Il sera composé de fiches actions réparties entre les 7 axes du PAPI (voir schéma). La réalisation de travaux de protection contre les inondations, bien que primordiale, doit être accompagnée d'actions plus légères mais néanmoins essentielles. L'objectif est

d'aboutir à un programme qui prend en compte les interactions entre l'aval et l'amont du bassin versant, qui promeut une véritable gestion intégrée des milieux aquatiques et qui permet le développement d'une culture locale du risque inondation.

Le contenu et le plan de financement des futures actions sera notamment l'objet de discussions dans le cadre d'ateliers thématiques qui seront organisés et viendront nourrir la dimension concertation.

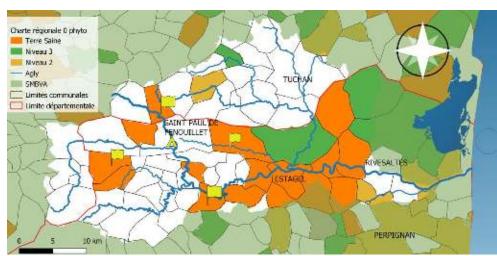


Les 7 axes du papi pour une gestion intégrée du risque inondation

Crédits: PAPI Somme - AMEVA



De plus en plus de communes « O Phyto »



Tout le monde connaît maintenant les panneaux « 0 phyto », avec une ou plusieurs grenouilles, placés aux entrées de villages. Ces panneaux indiquent l'engagement de la commune à réduire ou supprimer l'emploi de pesticides pour l'entretien des espaces verts et de la voierie.

En 2020, les communes de Caramany, Cubières-sur-Cinoble, Fenouillet et Maury ont été labellisées Terre Saine et rejoignent les 19 communes du bassin

de l'Agly supprimant totalement les pesticides. Le Camping de l'Agly à Saint-Paul-de-Fenouillet s'est également engagé sur le Label 0 phyto.

Dans la cadre d'un nouvel appel à candidature à ce label, une journée de présentation et d'échanges sur ce label est organisée le **14 juin 2021** à **Saint Paul de Fenouillet** pour les communes du bassin versant de l'Agly. Cet évènement sera l'occasion de répondre à leurs interrogations et apportera les conseils nécessaires pour aborder la thématique de la gestion 0 phyto dans les communes et les structures d'accueil du public.

Portrait du Directeur du SMBVA: François TOULET-BLANQUET

Le SMBVA a choisi de consacrer un article au fil de l'inf'Eaux à chacun des agents du syndicat. Par ces portraits semestriels, un éclairage sera apporté, rôle par rôle, mission par mission et un peu du parcours de vos agents qui œuvrent pour la préservation, la restauration et la protection du Bassin Versant de l'Agly.



Ingénieur agronome de formation, François est arrivé dans les Pyrénées-Orientales en 2010 au syndicat de bassin versant du Tech. Il pose ses valises dans la vallée de l'Agly début 2013 pour accompagner les élus dans l'ambitieux projet de création d'un syndicat de gestion du bassin versant de l'Agly...mission accomplie au 1^{er} janvier 2015.

Il est alors recruté par le nouveau SMBVA pour en assurer la direction et remplir une page encore vierge. Cinq ans plus tard, le SMBVA dispose d'une équipe de 9 agents et son budget a été multiplié par 10.

Aujourd'hui, il appui les élus du syndicat dans la prise de décision et leur mise en application. Il pilote le fonctionnement administratif du syndicat, assure le management des agents et est en charge de l'animation des grands outils multithématiques portés par le syndicat tel qu'un contrat de rivières.



Le million d'euros de travaux a été atteint!

Le SMBVA avance à grands pas! Depuis 2015, 1 141 000 € ont été consacrés à l'entretien des cours d'eau. Chaque année, ce sont environ 240 000 € consacrés à l'entretien des rivières du bassin versant de l'Agly.



Un garde pour nos digues et cours d'eau

Depuis le 1^{er} décembre 2020, Tristan Vallejo est le Garde des digues et des cours d'eau du Bassin Versant de l'Agly. Il assure la surveillance des cours d'eau et des digues ainsi que de petits travaux ponctuels d'entretien des digues.

LES ECH'EAUX

Une nouvelle aire de remplissage à Caudiès-de-Fenouillèdes

La commune de Caudiès de Fenouillèdes a investi dans une potence agricole en 2020. La station assure aux viticulteurs un accès à l'eau aux normes, limitant le risque de pollution par débordement des cuves. Les pollutions ponctuelles (accidents ou d'erreurs de manipulation), peuvent avoir un fort pouvoir contaminant, et l'Agly, au-delà du fait d'être une rivière fragile, alimente en eau potable plusieurs communes.



DES ECONOMIES D'EAU SUR LES **CANAUX DE TAUTAVEL ET PAZIOLS**

Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) de l'Agly, les gestionnaires de canaux s'engagent pour réduire les prélèvements dans le Verdouble. Ainsi, en 2021, l'ASA de Paziols souhaite entreprendre d'importants travaux d'économies d'eau. De son côté, la commune de Tautavel a lancé début 2021 une étude de diagnostic du canal de la Plaine de Tautavel.



Nos membres:

















Syndicat Mixte du Bassin Mersant de l'Agly

Contacts:



04 68 50 91 64

accueil.agly@gmail.com

www.bv-agly.fr



Directeur de publication : Théophile MARTINEZ

Equipe de rédaction : Antoine Granion. Lucie Jamelin. Coralie Miguel. Amandine Parcé. François Toulet-Blanquet Crédits photos : SMBVA